



COALITION
ÉDUCATION

coalition-education.fr



L'ESSENTIEL
DE 2016



LA COALITION ÉDUCATION EN BREF

La Coalition Éducation est un collectif de la société civile française, menant des actions de plaidoyer, de sensibilisation de l'opinion publique et de renforcement des capacités de ses membres dans la poursuite d'un but commun : le droit à une éducation de qualité pour toutes et tous, en particulier dans les pays en développement. Son action se déroule principalement en France dans le cadre du dialogue avec les acteurs institutionnels et de la contribution aux politiques publiques de solidarité internationale, des relations médias et d'opérations menées avec des partenaires acteurs de la coopération internationale pour l'éducation.

SOMMAIRE

- 2 La Coalition Éducation en bref
- 8 Actions : PLaidoyer, campagnes et sensibilisation
- 9 Rapport financier
- 10 Chiffres clés
- 11 Les partenaires

C'est VOTRE droit: #DéfendezÉducation et rappelez ses promesses à votre gouvernement: Tenez vos engagements maintenant!



LE RELAIS FRANÇAIS DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION

La Coalition Éducation s'inscrit dans le mouvement de la société civile créé à l'échelle globale par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) à la veille du forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, et qui depuis plus de 15 ans porte un plaidoyer international pour le droit à l'éducation. Aujourd'hui, la CME est présente dans plus de 120 pays. Elle produit régulièrement des rapports relatifs à l'éducation et des recommandations destinées aux gouvernements, est conviée à participer aux conférences internationales portant sur l'éducation dans l'agenda pour le développement durable, et siège notamment au comité consultatif de la société civile de l'UNESCO sur l'éducation pour tous, et à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI) des Nations Unies.

Depuis 2004 la CME était officiellement représentée en France par l'association Solidarité Laïque. En 2014 il est apparu important, dans le cadre du processus d'adoption par la communauté internationale d'un nouvel agenda global pour le développement durable, d'élargir la représentation de la CME en France et de constituer une véritable coalition au niveau national. L'ambition était de rassembler, avec Solidarité Laïque et ses membres (notamment les syndicats enseignants), d'autres organisations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation de qualité pour tous et souhaitant construire des positionnements communs pour contribuer à l'orientation des politiques publiques françaises sur ce sujet.

La Coalition Éducation contribue à un processus de structuration renforcée de la société civile française engagée pour l'éducation dans le monde, en lien avec la Campagne mondiale pour l'éducation.

UN COLLECTIF DE DÉFENSE DU DROIT À L'ÉDUCATION QUI VISE À S'ÉLARGIR



La Coalition s'est composée au démarrage d'un « noyau » de trois organisations – Solidarité Laïque, Aide et Action, Plan International France – qui s'est rapidement élargi pour compter 10 organisations membres déclarées au 1er janvier 2015 :

- **Organisations de solidarité internationale :** Solidarité Laïque, Plan International France, Aide et Action, Handicap International, Planète Urgence
- **Syndicats :** UNSA Education, SNUipp-FSU, Sgen-CFDT, Force Ouvrière
- **Organisation d'éducation populaire :** Ligue de l'enseignement.

Depuis, d'autres organisations ont rejoint le collectif – Partage, les Céméa France, ONE France, le GREF (Groupement des éducateurs sans frontière) et France Parrainages – portant début 2017 le nombre d'organisations membres à 14.

La Coalition Éducation encourage la complémentarité et le renforcement mutuel de ses organisations membres, par le biais de l'échange d'expérience et du partage des idées, valeurs et pratiques. En 2016, une formation au plaidoyer pour les membres a contribué à renforcer leur engagement commun.

La Coalition favorise également un travail de réflexion collective sur l'éducation de qualité pour toutes et tous, son évolution dans les différents contextes, et la nécessité de donner aux citoyens français des clés de compréhension et d'actions sur ce sujet. Elle porte enfin des positions communes sur ces enjeux auprès des décideurs politiques français, à travers la publication de documents de positionnement, l'organisation de temps d'échange et de débat, la présence lors de réunions et événements au niveau national et international, et l'envoi de communications ciblées.

Les membres prennent part à l'ensemble des rencontres institutionnelles menées par la Coalition avec les parlementaires, les services techniques et cabinets ministériels, les opérateurs de l'aide publique au développement, etc., en tirant parti de leur diversité (ONG, syndicats, etc.) et de leur expertise variée couvrant tout le spectre de « l'éducation tout au long de la vie » (éducation formelle et non formelle, petite enfance, éducation de base, formation professionnelle, etc.) pour une meilleure représentativité vis-à-vis des interlocuteurs.

La structuration de ce réseau est un levier pour un plaidoyer plus fort, une voix plus audible de la société civile, pour contribuer au renforcement de l'impact des politiques françaises d'aide au développement sur les enjeux d'éducation dans le monde.



STRUCTURE

La Coalition Éducation regroupe 14 organisations de la société civile – associations de solidarité internationale, organisations d'éducation populaire et syndicats – autour d'une organisation chef de file, l'association Solidarité Laïque, qui en assure le portage administratif et financier. Fondée en 1956, Solidarité Laïque est une association française de loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui regroupe aujourd'hui 50 organisations liées au monde de l'éducation – fondations, associations, mutuelles, coopératives et syndicats –, réunies par la volonté de mener des actions de solidarité en France et dans le monde, sans aucune distinction ethnique, religieuse ou sociale.

La Coalition fonctionne de fait comme une association sur le « modèle » de la loi 1901, à travers les instances que sont le comité de pilotage (équivalent d'un conseil d'administration), et le comité de suivi et de gestion (équivalent d'un bureau), et en s'appuyant sur une charte de positionnement ainsi que sur des règles de fonctionnement structurantes : renouvellement régulier des instances, processus d'adhésion établi, contribution des membres à travers une cotisation annuelle, mécanismes de prise de position et de communication collectives, etc.

Une équipe permanente de deux salariées assure le secrétariat et la mise en œuvre des activités de la Coalition.

En 2016, trois groupes de travail ont été mis en place :

- Plaidoyer
- Communication et mobilisation citoyenne
- Réflexion et recherche

Ils réunissent chacun plusieurs organisations membres sur la base de leur intérêt et de leur expertise. L'existence de ces groupes de travail permet d'entretenir une dynamique d'échange en dehors des réunions stratégiques du comité de pilotage. Ils sont aussi l'occasion de mobiliser, au sein des organisations membres, des personnes et compétences variées, par exemple les spécialistes de la communication et de la mobilisation citoyenne.

La Coalition Éducation travaille en partenariat avec d'autres organisations de la société civile engagées sur les problématiques du développement durable et de la solidarité internationale. En particulier, la plateforme Coordination Sud a soutenu le projet de la Coalition depuis son démarrage, l'invitant notamment à participer à ses travaux sur les enjeux d'aide publique et de financement du développement, et relayant auprès d'elle les sollicitations d'interlocuteurs institutionnels sur l'éducation.

La Coalition Éducation a vocation à s'élargir et à fédérer toutes les organisations de la société civile françaises engagées pour la défense du droit à une éducation de qualité pour toutes et tous partout dans le monde.



ACTIONS : PLAIDOYER, CAMPAGNES ET SENSIBILISATION

La Coalition assure une veille et un plaidoyer permanents pour le respect des engagements français en faveur de l'éducation de qualité pour toutes et tous dans le monde. Une part importante de son action s'inscrit dans l'agenda national et international et en réaction à l'actualité. D'autres activités découlent plus spécifiquement de la volonté de ses membres de s'engager sur certaines thématiques

LES GOUVERNEMENTS ONT LE DEVOIR D'ASSURER
À TOUTES ET À TOUS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Dès 2015 les membres de la Coalition ont exprimé un positionnement commun sur le quatrième objectif pour le développement durable (ODD4), « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Depuis, la Coalition s'est exprimée sur l'accès à l'éducation des populations réfugiées et touchées par les crises, sur l'éducation des filles et des femmes et son rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Elle renforcera à l'avenir son engagement sur les différents enjeux que revêt l'ODD4, en lien avec les temps forts de l'agenda international pour le développement durable et les engagements français en matière d'aide au développement, en particulier ceux exprimés dans la stratégie pour l'éducation, la formation et l'insertion 2017-2021 publiée en mars 2017 par le ministère des Affaires étrangères et du développement international.

En 2016, deux thèmes de plaidoyer ont particulièrement mobilisé la Coalition Education : le financement de l'éducation et la lutte contre la marchandisation de l'éducation.

LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

En France, l'année 2016 a été marquée par la poursuite d'une politique économique et budgétaire contrainte. Le budget de l'aide publique au développement (APD) demeure faible au regard des besoins et de l'engagement d'y consacrer 0,7% du Revenu national brut, et ce malgré un retour à la hausse dans le projet de loi de finances pour 2017.

En 2016, le climat de défiance et de repli sur soi s'est amplifié, avec une actualité marquée par des violences et des attentats dans plusieurs régions du monde, dont la France. Ce contexte laisse prospérer les questions sécuritaires et identitaires, qui prennent le pas sur la solidarité et l'ouverture citoyenne au monde. La politique de coopération internationale nécessite un engagement renouvelé.



L'éducation, parce qu'elle participe à créer les conditions d'un monde de paix, de justice et de tolérance, doit être mise au cœur de la réponse aux défis de notre époque.



© Coalition Education

Séminaire de haut niveau « Financer durablement l'éducation » organisé par la Coalition Education en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Organisation internationale de la Francophonie le 4 mai 2016.

L'AIDE DE LA FRANCE À L'ÉDUCATION : LE COMBAT CONTINUE !

L'aide de la France à l'éducation dans les pays en développement n'a cessé de baisser ces dernières années. La diminution affecte principalement les niveaux primaire et secondaire formant « l'éducation de base ». L'aide à l'éducation supérieure (y compris la formation professionnelle), qui se situe à un niveau quatre fois supérieur, est quant à elle stable (source : l'Observatoire sur l'aide de la France à l'éducation dans les pays en développement).

En 2016, la Coalition Éducation a porté un plaidoyer fort pour renforcer l'aide de la France à l'éducation dans le cadre de l'APD en s'appuyant notamment sur différents temps forts. La Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE), orchestrée tous les ans par la Campagne mondiale pour l'éducation, a été l'occasion d'organiser un séminaire de haut niveau intitulé « Financer durablement l'éducation » en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Organisation internationale de la Francophonie. Parallèlement, une campagne de mobilisation a été menée, articulée autour de la diffusion d'une vidéo de sensibilisation et de l'organisation d'une soirée de débat à l'Hôtel de Ville de Paris en octobre 2016, en présence du Secrétaire d'Etat au développement. Elle visait à interpeller le public sur le manque de financements consacrés à l'éducation dans le monde et demander au gouvernement français de renforcer son aide à l'éducation.

Le travail de plaidoyer, la reprise de nos analyses et de nos messages dans les medias, la mobilisation sur les réseaux sociaux ont permis de replacer l'éducation au centre des débats sur l'aide au développement.

L'engagement de la Coalition a été salué à plusieurs reprises par le secrétaire d'Etat au développement mais surtout, le gouvernement, à travers le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) réuni en novembre 2016 par le premier ministre, a fait de l'éducation un des secteurs prioritaires de la politique de coopération de la France pour les prochaines années, en mettant l'accent sur l'éducation de base. La France s'est ainsi engagée à augmenter sa contribution à ce secteur et à défendre la vision contenue dans l'ODD4 portant sur le droit pour chacune et chacun à une éducation inclusive et de qualité.

Soirée de sensibilisation « Education : la France doit faire le choix de la solidarité internationale ! » organisée par la Coalition Éducation en partenariat avec la Ville de Paris le 27 octobre 2016.





L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

FINANCEMENT DES FONDS MULTILATÉRAUX POUR L'ÉDUCATION : LA FRANCE RENOUVE AVEC L'ENGAGEMENT !

L'aide française à l'éducation passant par le canal multilatéral, notamment par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), demeurait en 2014 et 2015 à un niveau extrêmement faible au regard des besoins pour soutenir les politiques éducatives dans les pays partenaires et en comparaison des contributions d'autres pays donateurs ou de celle de la France par le passé.

La Coalition Éducation a participé activement à l'effort de la société civile pour encourager le gouvernement français à augmenter ses financements pour les fonds multilatéraux de soutien à l'éducation dans le monde.

En 2016, la France a versé 8 millions d'euros au PME, qui soutient 69 pays en développement afin de garantir à chaque enfant une éducation de base de qualité, donnant la priorité aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui vivent dans les pays fragiles ou en situation de conflit.

La France a également annoncé une contribution de 2 millions d'euros en 2017 pour financer le Fonds *Education Cannot Wait* (L'éducation ne peut attendre) lancé au cours du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016. Le Fonds *Education Cannot Wait* est le premier fonds mondial à définir l'éducation comme une priorité de l'action humanitaire. Il a pour objectif de veiller à ce qu'aucun enfant ou jeune ne soit privé d'éducation dans les situations d'urgence et de crise, et à soutenir dans ces contextes la mise en œuvre de programmes permettant la continuité dans l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous.

LUTTE CONTRE LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION

UN RÉSEAU FRANCOPHONE MOBILISÉ

En 2016 la Coalition Education a initié avec 5 autres organisations de la société civile (le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, la fédération internationale des Céméa, Global Initiative for Economic Social and Cultural Rights, Right to Education Project, et Solidarité Laïque) une mobilisation contre la marchandisation de l'éducation. Elle fait suite au développement très important des acteurs privés à but lucratif dans l'éducation ces dernières années, notamment dans les pays à faible revenu, un phénomène menaçant de bouleverser des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation, y compris en proposant des services à bas coût de mauvaise qualité. L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, en font un défi majeur pour les défenseurs du droit à l'éducation.

Pour faire face à ce phénomène, un « appel » a été diffusé pour rappeler la responsabilité des Etats de garantir à toutes et tous l'accès à une éducation de qualité, réguler les acteurs privés intervenant dans le secteur de l'éducation, et s'opposer au développement de modèles reposant sur la recherche de profits financiers. Plus de 320 organisations ont signé cet appel dans tout l'espace francophone. Sur cette base solide, la Coalition Education et ses partenaires ont mené un plaidoyer actif auprès de différentes instances nationales et internationales, avec pour résultat notamment l'inclusion d'un paragraphe sur la régulation du secteur privé en éducation par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution sur le droit à l'éducation de juillet 2016, et par les chefs d'état dans la déclaration d'Antananarivo à l'issue du Sommet de la francophonie de novembre 2016.. Les efforts se poursuivent depuis avec l'organisation de rencontres au sein de la société civile francophone (la première ayant eu lieu à Paris en mars 2016), pour traduire cette mobilisation dans les différents contextes nationaux.

LES COMPTES DE L'EXERCICE

La Coalition Education fonctionne pour 50% de ses ressources sur un budget « Intérêt général » de l'Agence française de développement (AFD). Le budget de l'exercice 2016, qui a couvert la période allant du 1 mars au 31 décembre 2016, s'est élevé à 167 k€.

RESSOURCES

L'Agence française de développement (AFD) a apporté un cofinancement de 83 k€, le montant étant plafonné à 50% du budget total.

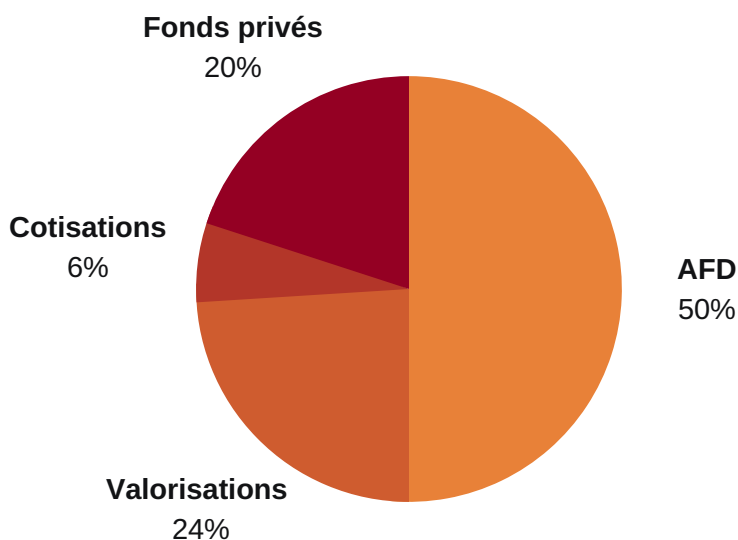
Les cotisations des membres ont représenté 9 k€.

Les autres fonds privés (fondation Stavros Niarchos, contributions à la campagne Impuls' Educ et fonds propres de Solidarité Laïque) se sont élevés à 35 k€.

Les subventions institutionnelles (Organisation Internationale de la Francophonie) ont atteint 500 €.

La valorisation du temps alloué au projet collectif par les membres et les partenaires de la Coalition a représenté un montant total de 40 k€.

RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR TYPE DE FONDS



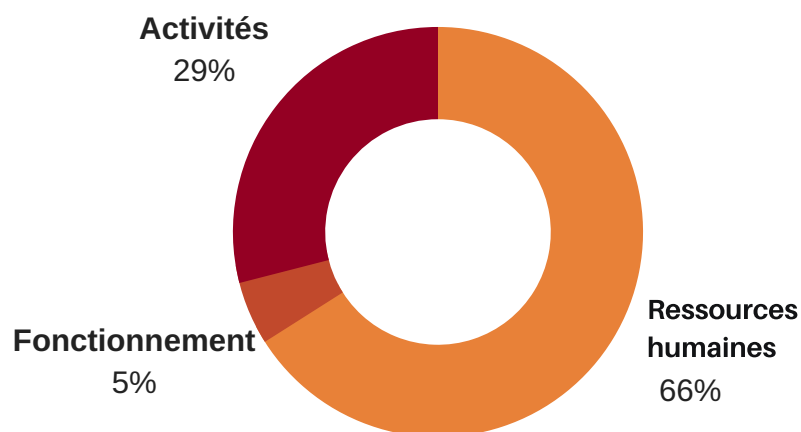
DÉPENSES

Les dépenses liées aux **ressources humaines** ont représenté 66 %. Au 31 décembre 2016, l'effectif était de 2 salariées qui ont porté et mis en œuvre les activités de la Coalition (plaidoyer, rendez-vous, communication, coordination, suivi administratif et financier) avec un appui de la part des salariés de Solidarité Laïque.

Les **frais d'activités** et de communication ont représenté 29% des dépenses et comprennent notamment les déplacements, l'accueil de partenaires, l'organisation d'événements et les services divers (impressions, etc.).

Les **charges de fonctionnement** ont représenté 5,5 % des dépenses. L'organisation cheffe de file Solidarité Laïque, qui porte le dossier auprès de l'AFD, est l'employeur et l'hébergeur de l'équipe salariée.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



1

OBSERVATOIRE SUR L'AIDE DE LA FRANCE À L'ÉDUCATION DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

diffusé auprès de plus de 150 parlementaires impliqués sur des sujets liés à l'éducation, l'aide au développement ou la solidarité internationale.

3

ÉVÉNEMENTS

- **Un colloque de haut niveau sur le financement de l'éducation** organisé en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui a permis de produire un ensemble d'analyses et de recommandations, à destination de la Commission internationale sur le financement de l'éducation présidée par Gordon Brown, qui se réunissait à l'été 2016.
- **Une soirée de mobilisation sur l'importance de faire de l'éducation la priorité de l'aide au développement** en présence d'André Vallini, secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie et organisée en partenariat avec la Ville de Paris.
- **Une rencontre de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation** organisée en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie qui a permis d'alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016.

320

ORGANISATIONS SIGNATAIRES

de l'« Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation »

3

QUESTIONS ÉCRITES

par lesquelles des députés ou sénateurs ont interpellé le gouvernement sur les montants et la répartition de l'aide française à l'éducation.

8

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

dont le Secrétaire d'Etat au développement, le cabinet du ministre des Affaires étrangères, plusieurs parlementaires et une audition officielle par les sénateurs rapporteurs sur l'APD pour la commission des affaires étrangères du Sénat

+ DE 300 000

VUES SUR LE SPOT VIDÉO

de la campagne de sensibilisation « Education : la France doit faire le choix de la solidarité »

6

ACTIONS LOCALES DE SENSIBILISATION ET DE PLAIDOYER

sur le droit à l'éducation pour tous ont été soutenues par la Coalition dans les territoires français

82

PARUTIONS MÉDIATIQUES

dont une intervention dans l'émission de radio « Rue des écoles » sur France Culture et 1 tribune publiée sur le site du Huffington Post.

MERCI A TOUS NOS PARTENAIRES !

PARTENAIRES PUBLICS

- Agence française de développement
- Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international
- Organisation Internationale de la Francophonie
- Ville de Paris

PARTENAIRES PRIVÉS

- Fondation Stavros Niarchos
- KMBO
- Agence La Secte

ASSOCIATIONS AVEC LESQUELLES NOUS AVONS COLLABORÉ

- Aide et Action Isère
- ANCEFA
- Campagne mondiale pour l'éducation
- C.I.E.L.O
- Coordination SUD
- CSFEF
- FI Céméa
- GI-ESCR
- Medina
- Partage Alsace
- Right to Education Project

TÉMOIGNAGE

Yvan Savy

Directeur Général chez Plan International France (ONG membre fondateur de la Coalition Éducation).

Le travail mené depuis 2015 avec la Coalition Éducation en France nous permet de soutenir et de renforcer le plaidoyer, en particulier en matière d'éducation inclusive pour les plus vulnérables et de financement de l'éducation. On mesure, depuis la création de la Coalition Éducation, la valeur d'un plaidoyer collectif par rapport à un plaidoyer qu'on peut porter de manière isolée. Ce plaidoyer collectif permet d'avoir davantage d'impact auprès des pouvoirs publics et de mutualiser nos ressources.

« L'ÉDUCATION EST L'ARME LA PLUS PUISSANTE QU'ON PUISSE UTILISER POUR CHANGER LE MONDE »

NELSON MANDELA



Coalition Éducation
22, rue Corvisart
75013 Paris

Tél : 01 45 35 13 13

communication@coalition-education.fr

Rejoignez-nous

 Coalition Éducation

 @CoalEducation

 Coalition Éducation

La Coalition Éducation est soutenue par l'Agence Française de Développement et la Stavros Niarchos Foundation.

Coalition Éducation - L'ESSENTIEL DE 2016